

Morges



A l'avenir, le secteur du Parc des Sports changera pour accueillir le centre aquatique et un parking souterrain. JEAN-PAUL GUINNARD

Les élus tergiversent sur le futur centre aquatique

L'exécutif a ajourné le vote du Conseil sur un préavis relatif à trois projets d'importance, dont le Parc des Sports

Lauriane Barraud

Prévu au Parc des Sports, le projet de centre aquatique fait sans conteste partie des dossiers les plus attendus dans les années à venir à Morges, mais également dans l'ensemble de la région. Le Conseil communal du chef-lieu arrive pourtant encore à tergiverser dans ce projet éminemment important, divisé à 45 millions de francs, répartis à parts égales entre Morges, une trentaine de Communes de la région et un partenaire privé. Preuve en a été faite lors de la dernière séance, mercredi soir.

Amené à voter sur un crédit d'étude de 150 000 fr. pour mener à bien trois projets clés de la Ville, dont l'avenir du Parc des Sports (*lire ci-contre*), l'organe délibérant n'a pas pu se prononcer. Face à la cacophonie manifeste entre la gauche, auteure d'un rapport de minorité, et la droite, qui emmenait la majorité de la commission, la Municipalité a préféré ajourner le vote.

Dans le détail, les camps bourgeois, estimant que le préavis était incomplet, notamment sur les questions de coûts, proposaient de refuser d'accorder l'enveloppe globale sollicitée par les autorités, dont les 50 000 fr. nécessaires à la

finalisation de l'étude du plan partiel d'affectation Parc des Sports. Une somme supplémentaire demandée après un ping-pong entre le Canton, qui attend des compléments et des adaptations dans ce dossier, et la Commune.

Décision en novembre

A l'inverse, la gauche pensait que cette réaction épidermique ne visait qu'à punir la Municipalité. Coupant court à l'éternel clivage gauchedroite morgien, souvent exacerbé, Vincent Jaques, syndic, proposait d'ajourner le vote de ce préavis. «Avec l'ensemble de la Municipalité, nous nous sommes rendu compte que tout n'avait pas été suffisamment clair ou complet, notamment sur le dossier du Parc des Sports. Dans ces conditions, le délibérant ne pouvait pas se prononcer en toute connaissance de cause. Nous reverrons la commission pour répondre à ses questions et le Con-

«Une partie du Conseil communal n'a visiblement pas pris conscience de l'importance de l'importance du projet»

Vincent Jaques, syndic de Morges

seil votera lors de la prochaine séance, prévue en novembre.»

Reste que, au lendemain de ce cafouillage politique, l'élusocialiste s'interroge: «Une partie du Conseil communal n'a visiblement pas pris conscience de l'importance du projet de centre aquatique. Il était préférable d'ajourner le vote plutôt que de risquer d'envoyer un signal négatif à la région.»

Trois sites stratégiques

● Dans son préavis, la rallonge de 150 000 fr. demandée par la Municipalité de Morges concerne trois secteurs stratégiques amenés à changer de visage à l'avenir. Hormis le Parc des Sports, où est prévu le projet de centre aquatique régional, le deuxième plan partiel d'affectation (PPA) concerne le secteur de la Baie, où des études complémentaires sont aussi nécessaires. Sur cette

zone, sise entre le temple et le site de la Blancherie, il y aurait des possibilités de développer des infrastructures hôtelières. Là, les autorités demandent une enveloppe de 60 000 fr., car ce PPA doit faire l'objet d'une nouvelle mouture. Enfin, l'exécutif sollicite un montant de 40 000 fr. pour réaliser un addendum au plan de quartier Sablon-Nord, secteur compris à proximité de Morges-Gare Sud.

Une analyse que partage Bastien Monney, coprésident du Parti socialiste. Selon lui, il appartient aujourd'hui à l'organe délibérant d'envoyer un signal fort aux 35 Communes ainsi qu'au futur investisseur qui se jetteront à l'eau aux côtés de Morges. Ce d'autant que la somme modeste demandée dans le préavis laisse encore plus d'interrogations sur les réticences de certains élus.

A droite de l'échiquier politique, on se défend pourtant de vouloir faire capoter le projet. «Le but n'est pas de s'opposer au plan partiel d'affectation Parc des Sports et au centre aquatique. Mais nous avons besoin d'avoir des réponses plus claires de la part de la Municipalité avant de nous prononcer, explique Pierre-Marc Burnand, l'un des témoins du PLR. Il y a un réel problème au sein du Service de l'urbanisme, qui vient de perdre sa cheffe. Nous souhaitons provoquer un électrochoc pour faire en sorte que les choses aillent mieux à l'avenir.»

Du côté de l'Entente morgienne, Eric Décosterd, président, assure que la réaction de la majorité de la commission n'est pas motivée par des questions financières. «Mais il faut donner un signal pour que la Municipalité présente des préavis suffisamment complets.»

Enfin, cet ajournement n'aura aucune conséquence sur la suite du projet, selon Vincent Jaques. La société anonyme chargée de chapeauter le futur centre aquatique travaille en parallèle et lancera un appel à un partenaire privé au début de l'année prochaine.

La piscine de Gland fait encore des vagues

La Municipalité propose de consacrer 1,5 point d'impôt à la construction de la piscine couverte. Les commissions affichent des points de vue divergents

Le projet de construction d'une piscine couverte à Montoly risque de faire débat, lors du prochain Conseil communal de Gland, jeudi. C'est que la Municipalité propose de consacrer 1,5 point d'impôt à la réalisation de cette infrastructure estimée à près de 18 millions de francs.

Chargés de prendre position face à cette dépense considérable, les membres de la commission technique n'ont pas réussi à accorder leurs violons. Si le rapport de majorité exhorte les élus à valider le préavis, un rapport de minorité remet en cause l'essence même du projet. Un second rap-

port de minorité se rallie aux conclusions du rapport de majorité mais propose toutefois un amendement.

Quant à la Commission des finances, elle recommande aux conseillers de suivre la proposition municipale.

17,735

En millions de francs, il s'agit du coût estimé du projet de piscine couverte sur le site de Montoly

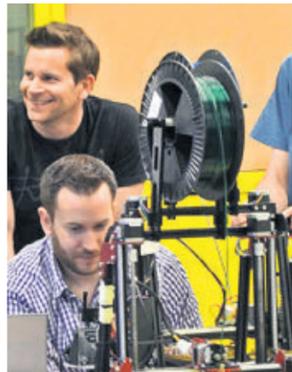
Au final, si les élus valident la construction de la piscine, les travaux pourraient démarrer au printemps prochain. Les premiers baigneurs pourraient alors faire trempette dans l'un des deux bassins dès l'automne 2016. **N.R.**

Nyon prime un atelier digital communautaire

Pour son côté innovant et collaboratif, le FabLab de La Côte a reçu mercredi le Prix du développement durable de la Ville de Nyon

Cet été, un drôle de laboratoire a vu le jour à Nyon. Pourvu d'une imprimante 3D et d'autres appareils technologiques, le FabLab de La Côte permet autant de créer des œuvres uniques sorties tout droit de l'imagination que de fabriquer des pièces pour réparer des objets du quotidien. Mais c'est surtout le partage de connaissances qui constitue l'ADN de cet espace ouvert à chacun, moyennant un abonnement annuel.

L'engagement du laboratoire de fabrication numérique a été récompensé mercredi par le Prix du développement durable de la Ville, pourvu de 7500 francs. «On est très heureux, car cela montre que notre concept trouve de l'intérêt dans la région et que les



L'imprimante 3D au cœur de l'atelier FabLab. A. MN

autorités nous font confiance», confie Christophe Cachin, président de l'association du FabLab. **A. MN**

Retrouvez notre vidéo du FabLab de La Côte 3d.24heures.ch

Arzier

Fermeture de la rue du Village

Au cours de la dernière séance du Conseil communal - particulièrement tendue -, la Municipalité a annoncé son intention de fermer définitivement la rue du Village pour des raisons de sécurité. Une barrière sera posée à la hauteur de l'Auberge de l'Union dans le courant du mois d'octobre, indique le journal *La Côte*. Pour rappel, la fermeture de cette rue a provoqué des remous. Une pétition avait recueilli 236 signatures et un postulat avait été déposé. L'exécutif y répondra formellement en décembre. **N.R.**

Le chiffre

6,031

En millions, il s'agit de l'excédent des dépenses prévues par la Police Régionale Morges (PRM) pour 2015. Le budget prévoit des charges à hauteur de 11,3 millions et des recettes de 5,3 millions. Un budget légèrement inférieur à celui des années précédentes. «Cela s'explique par les amortissements réalisés lors des premiers exercices, mais aussi par l'absence de frais d'écolage», indique Daniel Buache, président du Codir. Et de rappeler que, au départ, la PRM a dû former des agents pour combler les effectifs. **N.R.**

Lonay

Le collège fête ses 10 ans aujourd'hui

Le Collège des Pressoirs, situé au chemin de la Poste, à Lonay, fête ses 10 ans ce vendredi. Pour célébrer cet anniversaire, la Municipalité, les enseignants ainsi que les élèves invitent la population à participer à une journée portes ouvertes ponctuée d'une série d'animations, à partir de 16 h 30. Une partie officielle débutera à 18 h 45. Pour rappel, le Collège des Pressoirs fait partie de l'Etablissement primaire et secondaire de Préverenges, Lonay, Denges et Echandens. **N.R.**

Bassins

La Municipalité est au complet

Marc Mazzariol a été élu tacitement à l'exécutif de Bassins, rapporte le journal *La Côte*. Mardi à midi, il était en effet l'unique citoyen à s'être porté candidat au second tour des élections complémentaires, dont le premier volet a eu lieu dimanche. Cet ingénieur de 41 ans recueillait alors 176 suffrages face à son adversaire, Patricia Recordon, qui récoltait, quant à elle, 130 voix. Marc Mazzariol, marié et père de deux enfants, récupère la place laissée vacante par le municipal démissionnaire François Matthey. **N.R.**

Gilly se mue en Mecque des petits plats anglais

Samedi, la première édition du British Food Fair fera de la salle communale de Gilly une province anglaise éphémère

Des tartes typiquement anglaises - les fameux *pies* -, les non moins traditionnels *fish and chips*, du bacon, des saucisses Cumberland et Lincolnshire et, *of course*, le thé qui sera servi à 16 heures. Samedi, le temps d'une après-midi, les sujets de Sa Majesté expatriés en terre vaudoise se sentiront *at home*. La salle communale de Gilly accueille en effet la première British Food Fair, qui fera la part belle à toutes les facettes de la culture anglaise.

L'événement, qui ravira la nombreuse communauté anglosaxonne exilée sous nos latitudes, marque surtout le lancement d'une marque très British: Bangers. «L'impulsion est partie d'une boucherie de Saint-Légier, elle aussi baptisée Bangers, qui produit de la nourriture britannique traditionnelle telle que saucisses, bacon et *pies*. Il s'agit de la première marque à proposer des

produits *British style* à base de viande locale et fraîche non importée», précise Anne Bucher, spécialiste en marketing du luxe. Récemment, pour toucher un public plus large, la marque s'est associée à Meat Point, société basée à Aubonne qui vend ses produits en ligne dans toute la Suisse.

Dans une région aussi internationale que La Côte, nul doute que l'événement de samedi fera le plein de visiteurs. «L'engouement est incroyable. Plus de 500 personnes, essentiellement des expatriés, se sont déjà inscrites», se réjouit Anne Bucher, qui espère que des Suisses seront également de la partie.

Côté programme, plusieurs stands-animations pour les enfants, nourriture, musique... achèveront de donner à l'événement un côté purement britannique. **E.BZ**

British Food Fair samedi 4 octobre, 12 h-22 h, salle communale de Gilly. Entrée: 25 francs. Gratuit pour les moins de 16 ans. Infos sur www.sausages.ch